

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI

HUIT PAGES

LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 9, rue Joubert, Paris IX^e, de 5 h. à 7 h.

ABONNEMENTS

Trois mois, 1.25 — Six mois, 2.50 — Un an, 5 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 3.50 — Un an, 7 fr.

SOMMAIRE

Cynisme Patronal. — CH. DUMAS.
Les A-côté. — PAUL GRADOS.
Solidarité corporative. — P.-M. ANDRÉ.
Le Syndicalisme en Allemagne.
Au jour le jour. — P. G.
Effets du machinisme. — UPTON SINCLAIR
Mouvement international. — CH. RAPPOPORT.
L'action sociale à l'intérieur et à l'extérieur.
Lâchons le Parti, gardons la galette!
La presse socialiste.
Bibliographie.
Feuilleton : Les Syndicats et le Parti. —
Avant Stuttgart (fin). — J. G.

Cynisme Patronal

J'ai entre les mains un singulier document. Il consiste tout d'abord en deux affiches : la première émane de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Fumisterie de Paris, Seine et Seine-et-Oise ; la seconde du même syndicat, branche de la fumisterie industrielle. L'une et l'autre contiennent les usages de la corporation d'après les patrons. Voici les principaux passages de l'une d'elles.

Durée de la journée de travail.

La durée normale de la journée de travail est la suivante.

Du 1 ^{er} Février au 31 Mars	10 heures
Du 1 ^{er} au 30 Avril	11 heures
Du 1 ^{er} au 31 Août	12 heures
Du 1 ^{er} au 30 Septembre	11 heures
Du 1 ^{er} au 31 Octobre	10 heures
Du 1 ^{er} Novembre au 31 Janvier	9 heures

Quelle que soit la durée de la journée de travail, il n'est compté d'heures de nuit que de 8 heures du soir à 6 heures du matin..... Les heures de voyage seront toujours comptées simples, même si l'ouvrier voyage de nuit.

Embauchage — Congé.

..... Les ouvriers sont embauchés à l'heure. De ce fait, le patron et l'ouvrier peuvent, chacun de leur côté, se donner réciproquement congé sans indemnité, pourvu que celui qui signifie le congé en prévienne l'autre partie une heure au moins à l'avance.

..... La grève est considérée comme une rupture du contrat de louage et ne peut donner lieu à une indemnité ou à un réembauchage obligatoire.

L'ouvrier quittant le travail volontairement ne peut exiger le solde de ce qui lui est dû que le jour de la paie.

Les compagnons et aides sont solidairement responsables du matériel et de l'outillage qui leur sont confiés par la maison.

J'ai souligné moi-même les passages les plus odieux. Que penser de ces ouvriers considérés comme étant à l'heure et que le patron peut renvoyer après dix ans de présence en les prévenant une heure à l'avance !

Et encore cette obligation pour les ouvriers qui s'en vont de leur plein gré, d'attendre le jour de la paie pour toucher leur dû !

Et encore la grève considérée comme une rupture du contrat de louage par Messieurs les Fumistes de la Chambre syndicale, contrairement à toute la jurisprudence actuelle !

Tout cela est non seulement odieux, mais encore contraire à la plus élémentaire équité, celle qui n'a pas besoin de loi pour être appliquée, tellement elle tombe sous le sens commun.

Or, les Entrepreneurs ne se contentent pas d'afficher ce monument d'iniquités dans leurs ateliers : ils l'envoient à tous les juges de paix avec une lettre qui constitue la seconde partie de mon document et dont voici le texte :

Paris, le 10 Décembre 1907.

Monsieur le Juge de Paix.

Au nom de la Chambre syndicale, j'ai l'honneur de vous adresser :

1^o Un exemplaire du Tableau des usages de notre corporation ;

2^o Un exemplaire du Tableau des usages spéciaux à la branche "Fumisterie industrielle".

La Chambre syndicale fait appel à votre bienveillance, Monsieur le Juge, pour le cas échéant assurer l'application de ces usages.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président,
CATTI.

C'est d'un cynisme stupéfiant. Ainsi messieurs les Patrons édictent des lois privées et ils chargent les juges de les appliquer. Quelle admirable conscience de classe possèdent ces gens-là ! Comme ils sont profondément convaincus que leur classe étant au pouvoir, ils sont les maîtres de tout, du droit et de la justice inclusivement, et que tout doit s'incliner devant leur volonté et leur intérêt !

Quoi ! tout le code, tous les codes ont été faits pour eux ; à leur service ils ont la magistrature, l'armée, la police pour faire respecter la loi bourgeoise, et ce n'est pas assez ! Il leur faut plus encore ; les voilà qui aspirent à codifier maintenant leurs règlements d'ateliers et leurs usages corporatifs, élaborés par eux seuls, dans leur omnipotence de capitalistes qui savent que les salariés devront s'incliner ou crever de faim.

Je voudrais bien savoir quelles clameurs nous entendrions, si un syndicat ouvrier s'avisait quelque beau jour d'envoyer aux juges de Paix de France la liste de ses revendications "en les priant d'assurer le

cas échéant l'application de ces revendications".

Tous les journaux seraient remplis de diatribes sur la tyrannie ouvrière. Hélas ! en fait de tyrannie, il n'y a que celle de ceux qui ont tout, sur ceux qui n'ont rien que leur force travail.

Ah ! si les prolétaires avaient la même conscience de classe que leurs exploiters !

Charles DUMAS.

Les A-côté

Une des préoccupations constantes de la propagande socialiste, ce fut toujours et c'est encore de ne pas s'attarder, de ne pas laisser la classe ouvrière s'attarder à tout ce qui n'est pas le socialisme lui-même.

A mesure que l'armée révolutionnaire grossit, instruit et discipline ses effectifs en vue d'une préparation à l'action décisive, nos adversaires multiplient les tentatives pour la disloquer, pour briser ou rendre impossible son unité d'action et de pensée, pour disperser son effort aux trente-six points de l'horizon politique et social.

Tout à tour, les champions et les complices — volontaires ou non — de la conservation capitaliste ont essayé de l'anticléricisme, de l'antisémitisme, du dreyfusisme, du mutualisme, de l'antialcoolisme, du féminisme, du millerandisme et d'un tas d'autres choses ou d'autres mots en isme — sans compter l'antipatriotisme et le syndicalisme, qui sont d'invention plus récente. Et le plus réjouissant de l'affaire, c'est qu'ils nous enjoignent, au nom du socialisme lui-même, — au nom de nos propres « principes », comme ils disent dans leur langage idéologique — d'avoir à les suivre sur ces différents terrains, étrangers les uns et les autres à celui de la lutte de classe.

Nous n'avons pas voulu marcher, et nous avons eu raison. Car de ces divers chemins détournés, aucun n'aboutit à la transformation des rapports entre le travail et le capital, aucun ne résout le problème de l'appropriation collective des moyens de production — le seul qui doive et qui puisse se poser pour nous.

On peut fort bien être le plus sectaire et le plus matérialiste des athées, le plus chaud partisan de la Justice et de la Vérité, le plus dévoué mutualiste qui soit au monde, l'adversaire le plus déterminé de l'empoisonnement par l'alcool, le champion le plus résolu des droits de la femme, le plus farouche ennemi des guerres et des frontières, le plus enragé protagoniste de l'organisation syndicale, etc., etc. ; on peut fort bien, dis-je, être tout cela à la fois et rester, malgré toutes ces vertus réunies, le plus fanatique des conservateurs. Il suffit pour cela qu'on soit hostile à la reprise collective des moyens de production par le monde du travail organisé révolutionnairement en parti de classe.

Au contraire, si l'on est socialiste, on devient par là même anticléric, partisan de l'émancipation de la femme, de la disparition d'une multitude de fléaux engendrés par le régime capitaliste

et qui ne prendront fin qu'avec lui. Seulement, on sait fort bien — justement parce qu'on est socialiste — que leur disparition ne sera pas la préface, mais tout au contraire le résultat de la transformation collectiviste ; et alors, loin d'être tenté de mettre la charrue devant les bœufs, on s'attache à détruire la cause à seule fin de supprimer les effets.

S'y prendre autrement, ce serait s'infliger volontairement un supplice pareil à celui des Danaïdes, de Sisyphe ou de Pénélope ; ce serait traiter les manifestations cutanées d'une maladie sans vouloir toucher aux foyers intérieurs d'infection.

Notre méthode est infiniment plus rationnelle et plus scientifique. Nous savons que le monde du travail n'a pas trop de toutes ses forces et de tous ses moyens d'action pour arracher le pouvoir à la classe dominante et pour reprendre sur elle les moyens de production — condition nécessaire de notre affranchissement économique. Et c'est pourquoi, sans dédaigner la conquête des améliorations immédiates qui nous arment d'avantage pour la lutte, nous considérons que le principal effort doit porter plus loin — directement au but.

P. G.



Solidarité Corporative

Entré au syndicat sans préoccupations politiques ou sociales, uniquement pour y souder son unité à d'autres unités en quête, comme elle, de meilleures conditions d'existence, le travailleur devra y subir une métamorphose morale. A l'instinct individualiste développé par le *struggle for life* capitaliste devra se substituer d'abord l'esprit syndical, ensuite la conscience de classe.

Le sentiment corporatif est le premier stade par lequel la classe ouvrière arrive à la compréhension de ses intérêts de classe. Il est l'alphabet qui permettra à l'homme de métier de lire les grandes pages de l'histoire passée, présente et future de sa classe, et de devenir l'homme de parti. Vouloir faire passer d'un bond le prolétariat au stade supérieur serait une éducation à rebours — et c'est là pourtant la chimérique tentative des anarcho-syndicalistes. Sous prétexte d'égoïsme corporatif, on tente d'instaurer, tout de go, dans des cerveaux inéduqués, la culture révolutionnaire et communiste. Le résultat de cette méthode d'éducation est là sous nos yeux en France, et il justifie l'effarement que notre syndicalisme provoque chez les syndiqués nos voisins.

En France, il semble qu'en prétendant aller de l'avant nous n'aboutissions qu'au recul. Pas plus tôt un petit syndicat de révolutionnaires est-il formé, qu'il revendique la mise en pratique immédiate du communisme. On a quelques syndiqués à peine et, sans coup férir, on veut la journée de huit heures pour une date fixée à l'avance et, l'échéance venue, on est vraiment surpris de s'être heurté non pas à la puissance patronale, mais à la résistance des corporations elles-mêmes. L'utopie anarchiste se heurte le front à chaque pas. Aux réalités brutales du pied du mur, elle vient s'écraser.

Ailleurs, on commence par le commencement. C'est moins romantique, mais plus positif. Tous les efforts de recrutement en masse ont pour premier but : la reconnaissance du syndicat par le patronat.

On connaît l'argument favori du patron « charbonnier maître chez lui ». Le Syndicat ? — minorité infime d'agités. Traiter avec lui ? — Mais que représente-t-il donc ? la majorité ouvrière n'est pas avec lui :

elle est par conséquent satisfaite de son sort.

L'argument est spécieux, attendu que, neuf fois sur dix, le patron a usé ou abusé de sa toute puissance pour annuler la Loi sur les syndicats. Néanmoins, il porte. Il est l'avant-poste du camp retranché que le syndicat doit d'abord déloger. Pour cette première opération de la bataille engagée, prudence et patience sont les mots d'ordre, et de forts contingents sont le facteur indispensable du succès.

Le syndicat n'existe réellement, normalement, que s'il a concentré une force suffisante pour pouvoir prétendre être la représentation effective de la corporation. S'il existe, il est reconnu, de gré ou de force, d'une façon ouverte ou détournée, par le patron. Et cette première victoire gagnée, c'est la certitude d'autres victoires, si nulle fausse stratégie ne vient par la suite les compromettre.

Après avoir levé des troupes au seul appel des intérêts individuels combinés pour la conquête du mieux-être ; après avoir été reconnu par l'employeur, le syndicat doit, en animant ses troupes de l'esprit syndical, être reconnu par elles comme la délégation permanente des unités du travail. Dans la vie ouvrière, il deviendra tout. Avec lui, plus de place pour les récriminations personnelles, pour les réclamations d'ateliers, mais leur subordination au régulateur syndical. Aux contrats d'ouvrier à patron, d'atelier à patron, qui livrent l'impuissance ouvrière à la toute-puissance capitaliste, sera substituée l'anonyme autorité de l'organisation qui se dressera devant l'employeur, négociera et imposera pour chacun et pour tous. La reconnaissance du syndicat sera consignée dans le contrat collectif.

L'idée de ce contrat n'est pas due à l'initiative d'un Réformateur. Elle découle de l'organisation capitaliste du travail. L'ouvrier asservi à la machine, annihilé dans la sombre égalité du bagne industriel ou commercial, ne comptant presque plus ou plus du tout par sa valeur professionnelle, ne saurait avoir des revendications personnelles. Le nivellement des producteurs — résultat de l'outillage moderne — ne peut qu'uniformiser les souffrances et les aspirations. Et de même que la production mécanique — substituant l'uniforme force motrice aux libres fantaisies de l'artisan — exige une réglementation d'ensemble, les revendications de chacun sont subordonnées aux revendications de tous. L'ouvrier hardi comme l'ouvrier timide sont protégés par l'anonymat syndical opérant pour eux ; l'ouvrier habile comme l'inexpérimenté trouvent tous deux leurs garanties respectives dans le contrat collectif.

Ainsi se raffermir la solidarité corporative, première étape de la solidarité de classe.

P.-M. ANDRÉ



Aux Camarades

Des militants, se proposant d'organiser dans les groupes la vente au numéro du « Socialisme », nous demandent nos conditions. Les voici : 0 fr. 70 les dix exemplaires ; frais d'expédition à notre charge ; les invendus non repris ; règlement mensuel.

Pour l'étranger, mêmes conditions, mais les frais d'expédition supplémentaires sont à la charge du destinataire.



LE SYNDICALISME

EN ALLEMAGNE

L'année 1906 a été, pour les syndicats allemands, une année de croissance extraordinaire. Les résultats qu'elle a donnés dépassent tous ceux qu'on avait pu signaler, depuis même l'essor syndical pris à partir de 1901 et tous ceux qu'on aurait osé escompter.

369.990, tel est le nombre des syndiqués nouveaux qui ont été recrutés du 1^{er} janvier au 31 décembre 1906. Car de 1.429.303 syndiqués que l'on comptait à la fin de 1905, on a passé à 1.799.293.

Tels sont les chiffres qui résultent du rapport statistique publié dans le *Korrespondenzblatt* par le secrétaire de ce qui correspond, en Allemagne, à la Confédération Générale du Travail, C. Legien.

369.990, gain d'une année. C'est plus, comme le remarque Legien lui-même, que le total des membres appartenant aux « syndicats chrétiens » (en tout 326.248) et c'est le triple du total présenté par les syndicats « libéraux » Hirsch-Dunker.

C'est plus, dirons-nous à notre tour, que la totalité des syndiqués réunis dans la Confédération Générale du Travail en France.

Qu'est-ce à dire ? C'est que ces syndicats, à qui l'on reproche tant, d'un certain côté, d'être liés d'un lien si fort au Parti socialiste, sont en train de devenir la seule organisation syndicale et en bonne voie de comprendre la majorité des travailleurs de chaque industrie.

Loi de restreindre le recrutement syndical, l'union avec le Parti socialiste en est la condition et la garantie.

La plupart des syndicats sont groupés en fédérations nationales ; quelques-unes cependant des fédérations sont encore à créer. Sur les 1.799.293 syndiqués cotisants à la fin de 1906, 109.584 seulement sont ainsi dans des syndicats restés isolés. Quant aux syndicats associés en fédérations nationales, nous en donnons ci-après le développement depuis seize années :

Fédérations nationales.	Nombre d'adhérents.		
1891	62	277.659	
1892	56	237.094	dont 4.355 femmes
1893	51	223.530	— 5.384 —
1894	54	246.494	— 5.251 —
1895	53	259.175	— 6.697 —
1896	51	329.230	— 15.265 —
1897	56	412.359	— 14.644 —
1898	57	493.742	— 13.481 —
1899	55	580.473	— 19.280 —
1900	58	680.427	— 22.844 —
1901	57	677.510	— 23.699 —
1902	60	733.206	— 28.218 —
1903	63	887.698	— 40.666 —
1904	63	1.052.108	— 48.604 —
1905	64	1.344.893	— 74.411 —
1906	66	1.689.709	— 118.908 —

Le développement rapide de l'organisation syndicale a correspondu à l'élévation des cotisations. En 1900, une seule organisation avait une cotisation dépassant 50 pfennigs (20 pfennigs font 25 centimes) par semaine ; il y en avait 6 où la cotisation hebdomadaire était inférieure à 15 pfennigs.

En 1906, la cotisation par semaine est :

De 15 à 20 pfennigs dans	1 fédération
21 à 30 —	10 —
31 à 40 —	20 —
41 à 50 —	25 —
51 et plus —	10 —

Ainsi 10 fédérations nationales imposent à leurs membres une cotisation s'élevant à plus de 26 marks 52 pfennigs par an, soit annuellement plus de 33 fr. 15, ou plus de 2 fr. 76 par mois.

Et, d'une façon générale, les salaires allemands ne sont pas plus élevés que les salaires français.



Au Jour le Jour



Comme chez nous.

Aux « républicains de gouvernement » qui seraient tentés d'opposer à notre *sectarisme* bien connu l'attitude de nos camarades belges — lesquels, dans un congrès anticlérical, déclarent accepter à certaines conditions l'union avec les gauches pour faire échec au gouvernement catholique — nous rappellerons ce que disait Vanderelde il y a quelques années, dans une conférence faite à Orléans sur le monopole de l'enseignement... dont il s'est d'ailleurs déclaré l'adversaire :

« Dans mon pays, disait-il en substance, les libéraux n'ont rien fait pour instruire le peuple quand ils étaient au pouvoir. C'est au point que dans maintes localités où notre Parti est assez fort pour s'emparer des hôtels-de-ville, nous ne trouvons presque pas de candidats capables de gérer les intérêts communaux. D'autre part, c'est cet état de choses qui nous vaut l'influence persistante du cléricisme ».

C'est donc pour réparer le mal fait par eux-mêmes, que les libéraux belges implorent le concours des socialistes — ni plus ni moins qu'en France. Mais c'est tout ce qu'ils veulent ; car même en ces heures graves, ils n'oublient pas qu'ils sont bourgeois avant d'être républicains. Aussi, quand l'un des nôtres s'est permis de dire que les libéraux faisaient instruire leurs enfants chez les jésuites — encore comme en France, — et quand un autre a eu l'audace d'ajouter que « l'ennemi n'est pas le prêtre, mais le bourgeois », on s'est empressé de leur retirer la parole — toujours comme en France.

Une réforme.

Le gouvernement impérial vient de déposer sur le bureau du Reichstag un projet de loi portant entre autres réduction de la journée de travail pour les ouvrières à dix heures.

Les principales dispositions sont celles-ci :

Interdiction d'employer des ouvrières dans les fabriques de 8 h. 1/2 du soir à 5 h. 1/2 du matin, et après 5 h. 1/2 du soir les samedis et veilles de fêtes ;

Interdiction d'employer les ouvrières au-dessus de seize ans plus de onze heures par jour et plus de dix heures les samedis et veilles de fêtes (avec pause d'une heure pour le dîner).

A partir du 1^{er} janvier 1910, la durée du temps de travail ne pourra excéder dix heures ;

Un repos ininterrompu d'au moins onze heures consécutives doit être assuré à l'ouvrière après sa tâche finie.

Naturellement, les journaux bourgeois, selon leur nuance, poussent les hauts cris devant cette « atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie » ou chantent hosanna devant le libéralisme de la classe capitaliste allemande, qui réduit ainsi les heures d'exploitation.

Il n'y a qu'un malheur pour les uns et pour les autres, c'est que la loi ne fait guère que consacrer un ordre de choses établi.

Grâce à l'organisation ouvrière, grâce aux luttes soutenues par les syndicats, la journée de dix heures était établie, sans loi, dans plus de deux tiers des industries, dès 1900.

Actuellement, le nombre des ouvrières travaillant au-delà de dix heures n'atteint pas 30 pour cent.

Conséquence : pour la majorité d'entre elles, la mise en application de la loi signifiera un recul.

Car 1^o La disposition n'entre en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 1910 ;

2^o le projet comporte d'ailleurs toute une série d'exceptions.

Si donc les femmes prolétaires d'Allemagne ne continuent pas à se secourir elles-mêmes, les patrons profiteraient de la « législation protectrice » pour leur imposer une heure de plus de travail journalier pendant deux années, sans compter les heures soulignées à titre de dérogations exceptionnelles prévues.

Mais les ouvrières sauront maintenir leurs conquêtes. Elles savent ce que vaut l'aune de toutes les réformes en régime bourgeois.

Boucherie

C'est le gouvernement chilien qui détient le record de l'intervention dans les conflits entre exploités et salariés.

L'autre jour, à Iquique, les grévistes des exploitations de nitrate de soude ont voulu pénétrer dans la ville. On a braqué sur eux des mitrailleuses, on a fait feu ; deux cents ouvriers ont été tués.

Aucune répression de grève en Europe n'atteint ce chiffre de victimes. Mais le nombre de cadavres ne fait rien à l'affaire ; si nos dirigeants « civilisés » n'ont pas encore fait de pareilles hécatombes, ce n'est pas la volonté qui leur a fait défaut.

Accident de travail

Les journaux réputés les plus graves ont parfois la spécialité des informations les plus comiques.

Voici le *Temps*, par exemple, qui nous annonce que le prince régent de Bavière s'est foulé le poignet en donnant à manger à des canards !

Pourquoi ne pas dire aussi que les distributeurs de fonds secrets — en France ou dans les autres pays — attrapent des ampoules au bout des doigts quand ils distribuent la pâture à d'autres canards vulgairement dénommés journaux ?

Pourquoi ne pas prétendre également que les actionnaires mouillent leurs gilets de flanelle et contractent des méningites quand ils se donnent eux-mêmes la peine d'encaisser les dividendes qu'ils prélèvent sur le produit du travail salarié ?...

Ce serait tout aussi vraisemblable.

A propos d'un miracle.

Des prêtres ont commis le sacrilège d'étudier scientifiquement un phénomène qui tout d'abord avait fait crier au miracle : ils s'agissait de l'apparition d'une figure humaine — ou plutôt divine, prétendait-on — sur la lentille d'un ostensor.

Ils se sont aperçus que cette illusion d'optique était due à des jeux de lumière et d'ombre, et ils ont eu la bonne foi — ou plutôt la sage prudence — de le dire à leurs ouailles.

Exemple à méditer pour les politiciens démagogues qui non-seulement laissent s'accrediter, mais flattent, encouragent et exploitent d'autres mirages dont le public est dupe et victime : par exemple la croyance au retour d'une forme de propriété agricole, industrielle et commerciale à jamais condamnée par l'évolution du monde économique, — à la panacée réformatrice qui nous ferait faire « l'économie d'une révolution », — à l'efficacité révolutionnaire d'une action exclusivement syndicale ou « syndicaliste », etc., etc.

Gabegie.

Il nous faudrait pouvoir reproduire tout au long le « Bulletin de l'Etranger » publié par le *Temps* du lundi 23 décembre, pour donner à nos lecteurs une idée de la façon dont furent distribués les secours aux sinistrés de la Calabre — chose dont nous avons d'ailleurs déjà parlé.

Citons seulement quelques faits :

Des propriétaires ont démolé eux-mêmes des bicoques qui valaient bien 200 francs, et se les sont fait payer 2.000 francs.

Des négociants se sont fait octroyer des couvertures, des vêtements destinés aux pauvres, et les ont vendus en Amérique.

Un wagon de fromages, intercepté par un notable des environs de Tropea, lui servit à monter un magasin d'épicerie « qui depuis a prospéré ».

Ainsi, la catastrophe qui fut une cause de misère pour les nécessiteux, fut pour les riches une occasion de surprofits.

Sous l'ancien régime, les rois faisaient du moins rendre gorge aux traitants qui réalisaient des fortunes par trop scandaleuses. Dans la société contemporaine, on trouve quelquefois le moyen de décorer ceux qui s'enrichissent en volant les pauvres.

Effets du Machinisme

Nous détachons de la *République Industrielle* d'Upton Sinclair, — ouvrage dont l'éditeur Juven vient de publier la traduction française (un volume à 3 fr. 50) et sur lequel nous publierons une étude — les intéressants documents qui suivent :

Dans le troisième Rapport annuel de la Commission du Travail (1898), Carroll D. Wright a calculé le prix de revient de différents articles, selon qu'on les fabrique à la main ou à la machine. Voici quelques-uns de ses chiffres :

Fabrication de 10 charrues :

A la main : 2 ouvriers, exécutant 11 opérations distinctes, travaillant au total 1.180 heures et payés en tout 272 fr. 30.

A la machine : 52 ouvriers, 97 opérations distinctes, 37 heures et demie de travail ; total, 39 fr. 50.

Fabrication de 450 livres de beurre :

A la main : 3 ouvriers, 8 opér. 125 heures. 53 fr. 90

A la machine : 7 ouvriers, 8 opér. 12 h. 1/2. 8 fr. 90

Fabrication de 450 mètres de cotonnade tissée :

A la main : 3 ouvriers, 19 opér. 7.534 heures. 678 fr. 05

A la machine : 252 ouvriers, 43 opér. 84 heures. 34 fr. 05

Fabrication de 100 paires de chaussures ordinaires :

A la main : 2 ouvriers, 83 opér. 1.436 heures. 2.042 fr. 50

A la machine : 113 ouvriers, 122 opér. 154 heures. 117 fr. »

Nous voyons ainsi dans quelle proportion les machines peuvent être accusées de « couper les bras » : 80 à 95 %.

En Pensylvanie, on a tondus des moutons et de leur laine on a confectionné des vêtements, le tout en six heures quatre minutes. On a tué un veau, on a tanné sa peau, on a préparé le cuir et on en a fait des chaussures, le tout en vingt-quatre heures. C'est mécaniquement que sont soufflées les dix millions de bouteilles qu'on emploie annuellement à la *Standard Oil Company*.

Il existe une machine à river, mue par l'électricité, qui rive les boulons dans les solives d'acier à raison de deux par minute. Une machine produit 260 aiguilles par minute ; une autre, taille dix millions d'allumettes en bois par jour ; une autre encore coupe 500 costumes par jour : chacune d'elles n'occupe qu'un enfant.

Les nouveaux métiers à tisser continuent à marcher pendant l'heure où les ouvriers vont déjeuner, et le soir, une heure et demie après la fermeture de la manufacture, faisant ainsi de l'étoffe sans le secours de personne.

Mergenthaler, l'inventeur de la linotype, a inventé aussi une machine à vanner, dont on se sert aujourd'hui partout.

Elle fait des paniers à fruits, des paniers à fraises et des paniers à raisins plus beaux et plus solides qu'aucun vannier ne peut en faire à la main. Songez qu'une seule de ces machines produit, par journée de neuf heures, 12.000 paniers à fraises ! Cela fait 1.300 à l'heure, plus de 20 par minute ! Une seule ouvrière, avec cette machine, fait ainsi la besogne de 12 habiles vanniers.

Toutes ces merveilles étant aujourd'hui d'usage courant dans l'industrie, il n'est pas étonnant qu'il se trouve çà et là quelques personnes qui commencent à s'en préoccuper. Voici la question naïve que je trouvai dernièrement dans un journal de Montréal :

Grâce au machinisme actuel, une seule personne peut faire des vêtements pour 300 ; une seule personne peut faire des chaussures pour 1.000 ; une seule personne peut faire du pain pour 200 ; cependant, des milliers de personnes manquent de vêtements, de chaussures et de pain. Ce singulier état de choses doit avoir une raison.

Eh oui ! Il a une raison, une raison bien simple, et le monde des travailleurs, que cela intéresse, commence à la deviner. Cette raison, c'est que les usines où se font les vêtements, les chaussures et le pain, comme tout ce dont on extrait les matières premières qui entrent dans leur composition, et comme tous les moyens de transport et de distribution de ces richesses une fois produites, sont la propriété de quelques particuliers, au lieu d'appartenir à la collectivité. Alors, au lieu que le tisserand, le cordonnier et le boulanger y aient libre accès et puissent y travailler à leur guise, produire autant qu'ils voudraient et échanger leurs produits contre ceux des produits d'autrui dont ils ont besoin, chacun de ces travailleurs ne peut approcher de sa machine qu'avec le consentement d'un autre homme, et ne peut recevoir qu'une minime partie du droit de son travail ; encore ne la reçoit-il que si celui à qui revient le surplus peut trouver un tiers ayant assez d'argent pour lui acheter ce surplus en lui laissant un bénéfice.

Upton SINCLAIR.

NOS SOUHAITS

Puisque l'usage amène, à cette époque, les vœux pour l'année, que pourrions-nous souhaiter de mieux aux lecteurs qui nous suivent et nous soutiennent dans notre œuvre de propagande au **Socialisme** que de voir l'organisation et la conscience de la classe ouvrière grandir et se renforcer ?

Puisse 1908 amener, en grand nombre, à l'armée ouvrière groupée en syndicats et en Parti, des soldats prêts à la reprise de tous les moyens de production et d'échange, à la Révolution.

Mouvement International

L'art de gouverner les nations devient de plus en plus difficile. L'obligation d'être armé jusqu'aux dents contre l'ennemi intérieur — la classe ouvrière — et l'ennemi présumé à l'extérieur exige des dépenses excessives. Les budgets de l'Etat s'enflent démesurément. Ils menacent de ruiner les peuples. En tout cas, ils dévorent le plus clair de leurs revenus. M. Kokovtcheff, ministre... des emprunts russes, réclame le « dernier kopeck » (1) aux moujicks complètement ruinés. Le gouvernement allemand, pour refaire sa marine, impose de nouveaux impôts — indirects — la classe ouvrière déjà surchargée. Le gouvernement du tsar rouge soutire plus d'un milliard à « son » peuple knoutable et corvéable à merci — et ce n'est que la septième partie de la carte budgétaire à payer — à l'aide du monopole de l'alcool, c'est-à-dire en se faisant à la fois propagateur et exploitateur de l'ivrognerie. A la ruine financière le gouvernement russe ajoute la ruine physique et morale. Il collabore à la dégénérescence des millions d'hommes qui constituent sa mine d'or.

Pour compléter son œuvre destructive, le tsar Attila II supprime par un oukase la société polonaise « Matitscha », une ligue de l'instruction populaire. Cette Société a plus de trois cent mille membres. Elle fonda des milliers d'écoles. Le gouvernement « libéral » de Stolypine la traita comme il traite l'admirable mouvement syndical : il l'interdit. Le gouvernement pendeur et marchand d'alcool ne saurait supporter ni instruction populaire, ni organisation ouvrière.

Les députés de la Douma, épluchant une partie du budget russe — la partie soumise à son contrôle, « la partie non blindée » comme on dit en Russie — font tous les jours de nouvelles découvertes. Ainsi ils se sont aperçus que M. Girs, haut fonctionnaire, touche un double gros traitement comme Argus de la presse — pour le tsar — un Argus qui ne dit, ni ne découpe pas tout ! — ainsi que comme censeur de l'Agence Télégra-

(1) Le kopeck est le centième du rouble ; le rouble égale 2 fr. 65.

phique Russe. Aussi l'opinion du tsar et du peuple est-elle bien gardée. Et le plus drôle de l'affaire est que la fonction d'Argus de la presse pour le tsar avait été antérieurement supprimée par crainte de la première Douma. La fonction a disparu, mais le gros traitement est resté. Cela rappelle la bougie de Catherine la Grande qui, pendant un siècle, figurait dans le budget pour une somme assez importante, bien qu'elle n'ait été fournie qu'une fois. Les beautés du budget russe rempliraient des colonnes.

Pour trouver de l'argent, le gouvernement russe est prêt à tout. Il est allé trouver M. Rouvier, ex-président du Conseil de notre République bourgeoise, qui a imaginé une combinaison de fourniture, du matériel roulant pour les Chemins de fer russes, procurant au gouvernement de l'argent à un taux scandaleux. L'affaire a été éventée et fait beaucoup de bruit dans la presse russe. M. Rouvier n'a pas voulu faire son coup tout seul. Il s'est allié à un ancien ministre des finances russes, M. Wischnegradsky, connu par ses hauts vols. On raconte dans les milieux russes l'anecdote suivante, qui caractérise l'incroyable ladrerie de cet ancien ministre. Avant de lui confier le portefeuille des finances, le tsar avait voulu lui faire prêter, devant un icône, serment de gérer honnêtement les affaires publiques. La sainte image était couverte de diamants. M. Wischnegradsky, tout en la baisant, trouva moyen de détacher de l'icône avec les dents — et de garder — un diamant précieux. Rouvier et Wischnegradsky ! Ces deux noms incarnent à eux seuls l'alliance franco-russe faite de volerie et de duperie. Et dire que ce sont les partisans les plus chauds de la propriété contre les socialistes...

L'empire allemand ne dispose pas d'un Rouvier, et il demande de l'argent aux nouveaux impôts, qui sont d'autant plus impopulaires que c'est le peuple qui les paye. Pour lui faire avaler cette pilule, le gouvernement lui sert la statistique des impôts indirects dans les autres pays. Il en ressort que l'ouvrier français (ainsi que l'ouvrier anglais) en paye pour 60 francs, tandis que l'ouvrier allemand ne verserait, sous la forme des impôts indirects, que 25 francs. Le gouvernement a omis seulement de compter une vingtaine de

Les Syndicats et le Parti

Avant Stuttgart (1)

DISCOURS DE JULES GUESDE

— FIN —

Ce n'est pas sur l'Etat, contre l'Etat, que s'exerce l'action syndicale. Non pas que certaines poussées ou pressions ne puissent et ne doivent être opérées. Mais elles constituent de l'action politique, et pour qu'elles aboutissent même partiellement, il faudrait une France syndicale autrement développée que celle à laquelle nous sommes réduits. Comme le faisait, d'ailleurs, observer Marius André, cette « action directe » — moins le mot — nous en avons toujours été partisans, ayant toujours soutenu que la classe ouvrière n'obtiendrait que ce qu'elle arracherait par la manifestation — avant même l'emploi — de sa force. Mais c'est sur le patron, contre lui, que le Syndicat est appelé constamment et directement à agir. C'est lui qui est menacé, lui, dont la volonté faisait loi pour les ouvriers isolés et qui est obligé de s'incliner, de laisser passer, partiellement au moins, la volonté ouvrière, lorsqu'il se trouve en présence d'une organisation syndicale sérieuse. Le patron est atteint, mais pas le patronat et encore moins la propriété capitaliste. Que les travailleurs de Roubaix, par exemple, de succès en succès, arrivent à formuler des revendications telles que M. Motte ne veuille ou ne puisse plus céder, et, quelle que puisse être leur puissance syndicale, tout au plus M. Motte sera-t-il réduit à transporter en Belgique ou en Pologne ses usines ou ses capitaux. Le patronat, lui, subsiste, parce qu'il est une résultante de la propriété capitaliste,

qui ne saurait elle-même disparaître qu'avec et après l'Etat bourgeois.

Tant que l'Etat, tant que le pouvoir politique sera aux mains de la bourgeoisie, pas de Révolution sociale possible, quoi qu'en pense Hervé, qui évoquait « les communes insurrectionnelles » s'emparant des moyens de production. Insurrectionnelle ou non, la Commune est dominée par les canons de l'Etat, et tant que vous n'aurez que la Commune, vous n'aurez rien. Les moyens de production ne feront que passer entre vos mains comme le portemonnaie entre les mains du pick-pocket appréhendé au corps par le gendarme. (Appro-

bation.) Ne pouvant toucher ni à l'Etat, ni à la propriété capitaliste, l'action syndicale ne saurait donc suffire à l'émancipation sociale comme le voulait Laudier. Peu importe qu'elle se propose le même but que le socialisme, du moment qu'elle n'est pas en mesure de l'atteindre. Si je n'ai qu'un sabre et que je me propose de m'en servir comme d'un fusil, je n'abattrai pas un ennemi distant de plusieurs mètres. Au prolétariat, qui a les deux armes, à ne pas demander à l'une la portée de l'autre. Indispensable est l'organisation syndicale. Combien de fois l'ai-je dit et écrit ! Tout travailleur qui ne rejoint pas son syndicat est un traître à lui-même, à sa famille et à sa classe, c'est entendu ; mais cela ne veut pas dire qu'après avoir rejoint son syndicat, il ne doive pas rejoindre la section socialiste. (Applaudissements.)

Je sais bien que Lagardelle vient dire : « Le Parti Socialiste, un parti de classe ! que venez-vous nous raconter là ? La classe ouvrière, elle est uniquement dans les syndiqués de la mine, du textile, de la métallurgie, etc... Là seulement se trouve le prolétariat qui doit s'affranchir lui-même... »

Vous avez, Lagardelle, une étrange manière de concevoir les classes dans la société actuelle. Si le prolétariat se composait exclusivement des travailleurs plus particulièrement manuels, il pourrait attendre longtemps encore sa libération, parce que les conditions de l'ordre nouveau, sur la nécessité desquelles vous insis-

tiez avec raison, n'existeraient qu'en partie. Ce qui fait que, dès aujourd'hui, la société socialiste est possible, n'attendant, pour devenir, que l'effort indispensable des travailleurs, s'emparant, au moyen de l'Etat conquis, des instruments et de la matière du travail pour les restituer à la nation, c'est que le prolétariat n'est pas limité à ce que vous prétendez, c'est qu'il embrasse toutes les activités, les plus cérébrales comme les plus musculaires, ingénieurs, chimistes, savants de toute nature devenus eux aussi de la chair à profits, et en mesure d'assurer le fonctionnement de la production supérieure de demain... (Applaudissements.) Ouvert de droit à tous ceux qui travaillent du bras ou du cerveau, le Parti Socialiste est essentiellement un parti de classe, plus complet que ne peut l'être le Syndicat lui-même. Et j'ajoute que ce n'est pas parce que quelques déserteurs de la classe ennemie, un Lagardelle, un Vaillant, un Lafargue, auront pris place dans ses rangs, qu'il pourrait perdre pour nous ce caractère de classe et de lutte de classe. (Approbat.) Bien au contraire.

Puisque vous avez parlé d'expérience, puisque vous avez fait appel à l'histoire, vous devriez savoir que dans toutes les Révolutions s'opèrent des chassés-croisés de cette espèce : d'une part, la classe qui poursuit son affranchissement n'est pas suivie par la totalité de ses membres ; une partie pousse l'esprit de conservation jusqu'à prendre la défense et à se mettre au service de la classe contre laquelle la transformation s'accomplit. D'autre part, de la classe menacée, se détachent des hommes qui font cause et révolution communes avec la classe en ébullition... C'est ainsi qu'en 89 et 93 nombreux sont les bourgeois, petits et grands, paysans et artisans, qui sont du côté de ce qui restait du monde féodal contre l'avènement révolutionnaire de la bourgeoisie, pendant que, du côté du Tiers chassant du gouvernement Noblesse et Clergé, on trouve non seulement des curés, mais des évêques et des nobles, depuis M. de Mirabeau jusqu'au marquis de Canclaux, qui commandait l'armée des « Bleus » contre les « Blancs » de Cathelineau et de Charette, en passant par les de Robes-

(1) Extrait du compte-rendu du Congrès de Nancy.

francs que chaque ouvrier allemand met dans la poche des hobereaux prussiens en payant les droits d'entrée pour le blé.

Autre moyen de faire taire le lion populaire. Le gouvernement vient de proposer une nouvelle loi de « protection » ouvrière, dont l'article le plus important est celui qui réduit la journée de travail des femmes, *dès 1910, à 10 heures*. Plus d'un million (1.095.899) de femmes travaillent dans les usines allemandes. Mais plus d'une moitié (53,3%) ont déjà — depuis 1902 — conquis, par la force d'organisation et de solidarité, la journée de dix heures.

La nouvelle loi est donc une minime compensation en regard des centaines de millions de nouveaux impôts réclamés. On réforme d'un côté et l'on vole de l'autre, c'est partout ainsi. Nos réformistes qui se croient malins n'ont pas l'air de s'en apercevoir.

Le correspondant de Sofia du *Vorwaerts* explique l'assassinat du révolutionnaire macédonien, Boris Saraffoff, par une scission survenue parmi les révolutionnaires qui combattent pour l'indépendance de leur pays. Boris Saraffoff se serait allié avec la camarilla bulgare — dans l'intérêt présumé de l'émancipation de la Macédoine. Les révolutionnaires restés fidèles à leur drapeau auraient puni cette trahison. Panitza, qui a tué Saraffoff, se disait socialiste. Il nous est difficile de juger les péripéties des luttes balkaniques, mais les actes du terrorisme individuel sont toujours regrettables. Ils viennent d'être condamnés par une déclaration émanant du Comité Central du Parti social-démocrate russe (où cependant prédomine l'élément « majoritaire » — les *Bolschewiki* !) que publie le *Vorwaerts* déjà cité. Le Comité Central du Parti Ouvrier russe proteste contre les imputations du gouvernement de la Prusse, qui tendent à envelopper dans un complot imaginaire quelques socialistes russes arrêtés à Berlin et que l'on va traduire devant les tribunaux.

La lutte individuelle, si *directe* qu'elle soit, n'a pour résultat que de faire retarder la victoire de la classe ouvrière.

Ch. RAPPOPORT



L'ACTION SOCIALE



A L'INTÉRIEUR

DANS LES ALPES MARITIMES.

Dans son Congrès de Vallauris du 22 décembre dernier, la Fédération des Alpes-Maritimes, après avoir approuvé l'attitude de ses délégués à Nancy et à Stuttgart, s'est prononcée pour « la pleine et entière application des décisions de l'Internationale ouvrière » tant sur les rapports des syndicats et du Parti que sur le militarisme et les conflits internationaux. L'ordre du jour voté par 31 voix contre 10 « invite chacun des membres de la Fédération à agir dans son milieu particulier dans le sens indiqué par l'Internationale et compte sur l'esprit socialiste et la discipline de tous pour que ce qui a été décidé à Stuttgart soit dorénavant leur ligne de conduite ».

A rapprocher de l'ordre du jour adopté par la Fédération de la Haute-Vienne dans son Congrès d'il y a trois mois et aussi conçu :

« Le Congrès, prenant acte de la résolution votée au Congrès international de Stuttgart sur la question des rapports entre le Parti et les syndicats, invite la Commission administrative et les groupes adhérents à profiter de toutes les occasions pour poursuivre avec les syndicats de leur région ou de leur communes — et tout en respectant l'autonomie réciproque des syndicats et du Parti — l'établissement d'ententes ou de rapports en vue des campagnes nécessitant une action combinée des deux organisations, politique et corporative, de la classe ouvrière ».

APPLIQUEZ LA LOI!

C'est ce que demandent aux Compagnies houillères de la Loire les mineurs de ce bassin, et un conflit est menaçant.

Les Compagnies entendent ne faire bénéficier

des dispositions de l'art. 2 de la loi Boudenoot que les ouvriers arracheurs. Le Comité fédéral des mineurs de la Loire, appuyé par l'unanimité des travailleurs du sous-sol, syndiqués en grand nombre, exige le bénéfice de ces dispositions pour tous les ouvriers du fond, indistinctement.

Une longue discussion a eu lieu entre les représentants des Compagnies et ceux des mineurs devant le préfet de la Loire. Les prétentions respectives des parties ont été maintenues et procès-verbal de la conférence a été signé.

Les 14 syndicats ouvriers de la Loire vont être consultés dans la semaine. Il est plus que probable qu'ils décideront la grève si les Compagnies ne se décident pas à appliquer la loi.

D'autre part, le bureau de la Fédération nationale des mineurs de France, réuni à Douai, a voté la motion suivante :

Après avoir pris connaissance des lettres échangées entre les divers secrétaires des fédérations de mineurs concernant l'agitation des mineurs de la Loire, le bureau décide d'envoyer à tous les syndicats fédérés une lettre circulaire leur demandant de renseigner le bureau national sur la façon dont les compagnies, dans chaque région, appliquent le deuxième palier de la loi Boudenoot, en précisant les heures de descente et de remonte du personnel ouvrier par catégories ;

Déclare se tenir à la disposition des syndicats de la fédération de la Loire en ce qui concerne le différend existant entre eux et les compagnies de cette région ;

Au cas où une solution convenable n'interviendrait pas en leur faveur, invite les syndicats fédérés à ne négliger aucun des moyens à leur disposition pour faire appliquer intégralement ladite loi en attendant le vote par le Sénat du projet Janet.

Pierre et les de Saint-Just... Ce qui s'est produit alors et s'est reproduit depuis, notamment lors de la Commune, s'impose et s'imposera encore...

Ce qui ne veut pas dire que cette introduction d'un élément capitaliste dans un parti ouvrier comme le nôtre ne puisse présenter des inconvénients : il y en a dans tout. De même qu'il y a des « jaunes » parmi les ouvriers, traîtres à leur classe pour le profit qu'ils retirent de leur trahison, il peut y avoir, il y a et il y aura des bourgeois venant à nous par intérêt, à mesure que le prolétariat organisé leur paraîtra suffisamment fort pour leur servir de marchepied et les hisser à la Chambre ou au Sénat, en attendant le ministère, comme Briand l'ancien grève-généraliste ; mais c'est au Parti Socialiste à monter la garde à sa propre porte, (*approbation*), à prendre ses précautions et à ne pas s'ouvrir à des hommes à l'encontre desquels il a raison d'être méfiant. Il lui faut encore et surtout accentuer sa politique de classe aussi bien dans le Parlement que dans le pays.

Vous savez très bien que si a pu prendre corps un syndicalisme prétendu révolutionnaire et en réalité anarchiste, c'est aux socialistes oublieux de la lutte de classe que vous le devez. En se confondant avec les partis bourgeois et en faisant avec eux gouvernement commun, ils ont donné lieu ou prétexte à un mouvement ouvrier en dehors du mouvement socialiste, pour ne pas dire contre lui. Et ce n'est que dans la mesure où le Parti Socialiste faillirait à son devoir qu'il pourrait y avoir place à côté de lui pour une organisation de classe distincte, l'ignorant et ne le connaissant que pour le combattre. Mais qu'il fasse tout son devoir, qu'il reste et lutte sur son terrain de classe, et je répète qu'il est plus de classe que ne peut l'être l'organisation syndicale elle-même.

A ce propos, et puisque vous avez renvoyé notre socialisme à l'école du Congrès d'Amiens, laissez-moi, sans récrimination, vous rappeler certaine thèse que vous auriez pu y entendre développer comme moi, par l'organe du compte rendu officiel. Il s'agissait de

combattre toute entente et combinaison avec le Parti Socialiste, et, pour ne pas voter la proposition du Textile, dans l'intérêt de la classe ouvrière, on montrait les travailleurs groupés sur le terrain syndical obligés souvent de compter avec une majorité parlementaire qui n'est pas socialiste. Si les camarades — ajoutait-on — qui ont besoin de tous les concours politiques pour obtenir satisfaction s'adressaient au seul Parti Socialiste, ce serait désastreux pour leur cause... (*Exclamations et interruptions.*) Ce n'est pas encore par ce syndicalisme-là, on l'avouera, que le mouvement socialiste sera dépassé. Et il correspond à une notable fraction de la C. G. T.

Loin de moi, du reste, toute pensée d'attaques contre la C. G. T., à laquelle j'ai amené encore il n'y a que trois semaines, le camarade Lefebvre peut en témoigner, plus de 7.000 syndiqués du Textile. Et partout où j'ai passé depuis des années j'ai toujours agi de même, disant aux travailleurs : « Il y a actuellement « une unité syndicale ou corporative en « France ; quels que puissent être les courants « qui la divisent ou la dominent, votre devoir « est tout tracé, c'est de rejoindre cette unité ; « vous verrez ensuite, de l'intérieur, en « famille, s'il n'y a pas lieu de modifier la tactique employée jusqu'à présent et d'orienter « autrement l'action syndicale française. » Est-ce là être ennemi et se comporter en ennemi de la C. G. T. ? (*Approbation.*)

Mais ce que je reproche, moi, aux anarchistes qui parlent en son nom, qui la traitent comme une propriété à eux, et crient : au voleur ! quand un Marius André, un Roland ou un autre socialiste syndiqué se permet d'accepter une délégation de nos Bourses du Travail, ce que je leur reproche précisément, c'est d'empêcher le recrutement, le développement de la C. G. T., c'est de faire une campagne tellement à côté, tellement en dehors, tellement mortelle à l'unité corporative qui s'impose, qu'elle laisse en dehors de la C. G. T. non seulement des ouvriers égrégés, mais des masses d'ouvriers syndiqués.

Je dis pour finir, camarades, et en revenant au Congrès de Stuttgart, qu'il ne s'agit pas,

comme on le prétendait ce matin, d'envoyer prendre livraison, pour en abuser, de la mariée malgré elle que serait la C. G. T.

La C. G. T. n'est pas en cause. Il s'agit de savoir si vous irez à Stuttgart proclamer, au nom du socialisme français, que le socialisme n'a plus de raison d'être, remplacé qu'il est par un syndicalisme qui veut, lui, un prolétariat divisé dans sa double organisation, syndicale et politique. Là est la question, la seule question, toute la question. Divorcerons-nous, oui ou non, d'avec l'Internationale, passée et présente, qui s'est toujours prononcée pour les deux actions combinées, — en lui apportant, qui plus est, une conception qui n'est pas nôtre ?

Ah ! je comprendrais que la C. G. T., remplissant les conditions exigées pour la participation aux Congrès internationaux, et déléguant à Stuttgart Lagardelle, je comprendrais que celui-ci tint là-bas le langage qu'il nous a tenu ici : « Laissez à eux-mêmes, à leur autonomie, les Syndicats qui n'ont rien à faire « de vous ou avec vous, constituant à eux « seuls la véritable organisation révolutionnaire. Vous n'êtes, vous, Parti Socialiste, « qu'un parti électoral, ramasseur de mandats « aujourd'hui, ramasseur de portefeuilles « demain ».

Mais qu'ici, dans un Congrès du Parti, ce soit le Parti lui-même qui s'exprime de la sorte sur son compte, en adoptant la motion du Cher qui, sous l'ambiguïté des termes, ne dit pas autre chose, c'est ce qu'il me paraît impossible d'admettre.

Ce que je crois être de notre devoir et ce que je vous demande de déclarer, c'est que l'action syndicale et l'action politique qui s'imposent au prolétariat ne sauraient rester isolées, accomplies qu'elles sont et doivent être par la même classe qui ne saurait, sans suicide, se couper en deux. C'est ce que dit la motion de la Dordogne en concluant qu'il y a lieu de pourvoir à ce que, selon les circonstances, les deux actions puissent se concerter et se combiner nationalement et internationalement. Dites-le avec elle ici, ou on vous le dira à Stuttgart. (*Applaudissements.*)

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

Nous extrayons du projet de Statut de fonctionnaires que le Gouvernement vient de déposer, le passage suivant, qui est particulièrement typique, de l'esprit qui a présidé à l'élaboration de l'ensemble :

« L'avancement a lieu, soit à l'ancienneté, soit **au choix**, selon les emplois. Dans chaque service, des tableaux d'avancement pour les promotions de classes ou de grades sont dressés annuellement, arrêtés par le ministre ou les régies financières, par le directeur général, après avis de conseils composés de membres désignés conformément à un règlement d'administration publique. »

Les fonctionnaires, en se syndiquant, déclaraient justement vouloir en finir avec la brigue et la faveur. Ils ne voulaient plus être asservis aux caprices et au bon vouloir des autorités hiérarchiques, ils réclamaient enfin un avancement conforme au droit et à l'équité.

Inutile de vous syndiquer pour cela, leur répond-on; nous allons vous donner un statut qui, en vous accordant toutes les garanties, vous donnera satisfaction. Et on leur donne l'avancement **au choix**.

Qu'y aura-t-il de changé, alors? Les ministres, les amis des ministres, les directeurs de service auront comme avant la facilité de faire passer leurs créatures sur le dos des ayants-droits avec cette simple clause. Et encore, qu'est-ce que ce Comité qui donnera son avis et qui sera constitué par un règlement d'administration publique? Comment sera-t-il composé, quelles garanties présentera-t-il aux yeux des intéressés? Autant de questions qui viennent à l'esprit et que le projet ne résout pas. Et d'autre part, si l'on admet que le Comité qui sera créé par le règlement d'administration publique puisse l'être d'une façon équitable et représentera véritablement les intérêts des corporations de fonctionnaires, dans quelle mesure son action sera-t-elle efficace? On lui demandera son avis, c'est entendu, mais son avis s'imposera-t-il ou bien, comme il est à croire, ne sera-t-il qu'une simple formalité dont aucun ministre n'aura la naïveté de s'embarrasser lorsqu'il lui plaira de passer outre?

La vérité est que toute l'économie du projet semble devoir amener la création de nouveaux rouages administratifs parfaitement inutiles et qui ne changeront absolument rien à l'état de choses existant. Ce projet est une fumisterie de plus à l'actif du Parti radical qui en compte déjà tant à son actif... et à son passif. Les fonctionnaires qui ont cru devoir faire quelque crédit au radicalisme au Pouvoir ont été des naïfs. Ils peuvent s'en apercevoir aujourd'hui. Qu'ils se défendent, qu'ils s'organisent, qu'ils se syndiquent et, devant leur résolution et leur action concertée, les radicaux capituleront. Il est temps encore d'agir, mais il est grand temps.

COMME SOUS BADINGUET.

La 4^e Section du Parti Socialiste (S. F. I. O.) nous signale qu'un de ses membres, le citoyen Rate, employé dans une agence de publicité, a été chassé par ses patrons sur la délation d'un sous-ordre de Lépine.

Ne pouvant pas toujours compter sur le jury pour la répression des *délits d'opinion*, nos dirigeants actuels essaient maintenant de réduire par la famine ceux qu'ils ne peuvent enfermer dans les cachots. Ils ont emprunté ce procédé de lutte aux gens d'Eglise, qui jadis étaient seuls à poursuivre jusque dans son gagne-pain le travailleur assez téméraire pour ne pas penser comme eux — ou du moins comme ils voulaient faire penser les autres.

La Section fait appel à la solidarité des camarades du Parti en faveur du citoyen Rate. C'est son secrétaire, le citoyen Danjean, 20, rue Charlemagne, qui est chargé de recevoir les fonds.

A LA CHAMBRE.

Le groupe socialiste, dans sa réunion du 27 décembre, a chargé notre ami Paul Constans de déposer un amendement tendant à étendre l'amnistie à toutes les condamnations prononcées sur les délits politiques et syndicaux.

Entre autres décisions, le Groupe a autorisé Allemane à déposer en son nom un projet de loi tendant à la suppression des héritages en ligne collatérale pour constituer avec cet argent les fonds nécessaires aux caisses de retraites.

Conformément à la décision prise par le groupe parlementaire au sujet de l'amnistie, notre ami Constans a profité d'une demande d'amnistie en faveur des délits commis pendant les troubles du Midi pour déposer son amendement étendant

l'amnistie aux délits politiques et syndicaux. Au nom du groupe socialiste, je déclare, a-t-il dit, que nous voterons l'urgence en faveur de la motion d'amnistie concernant les événements du Midi, mais nous nous efforcerons d'ajouter les délits et contraventions se rattachant aux faits de grève et connexes qui se sont passés sur tous les points de la France, et de faire comprendre encore dans l'amnistie les délits de presse et de réunion et les contraventions prévues par les lois du 28 janvier 1894, 12 décembre 1893, 17 juillet 1889 et le titre 4 du décret de février 1852.

Là-dessus, M. Clémenceau s'est levé pour proclamer qu'à l'heure actuelle l'amnistie n'était nullement nécessaire; et la majorité radicale, obéissante et servile, a repoussé l'urgence par 332 voix contre 238. Ce n'est que partie remise, et l'on peut compter que nos camarades socialistes y reviendront aussitôt après la rentrée de Janvier.

LE BATIMENT

Nous avons parlé du magnifique effort de propagande méthodique et rationnelle tentée par la Fédération du Bâtiment. Voici les premiers résultats, ceux du mois de novembre; ils consistent en l'adhésion des vingt syndicats ci-dessous :

Bâtiment de Sens; Bâtiment de Sèvres; Bâtiment d'Albi; Bâtiment de Gien; Plâtriers de Calais; Plâtriers de Nancy; Plâtriers de Cette; Plâtriers-Peintres de Saint-Etienne; Maçons de Draguignan; Maçons de Bourg; Maçons de Toulon; Maçons d'Albi; Granitiers de Nantes et Chantenay; Tailleurs de pierre-maçons d'Angers; Tailleurs de pierre de Toulon; Tailleurs de pierre tendre de Marseille; Serruriers de Rouen; Charpentiers de Lyon; Charpentiers-Menusiers de Caen; Tailleurs de pierre de Lyon.

Organisez-vous, groupez-vous, soyez forts et nombreux, nous n'avons jamais dit autre chose aux Syndicats et aux ouvriers.

TOUJOURS LES MACHINES A COTISER

A mesure que les organisations syndicales s'accroissent en Allemagne, à mesure qu'elles s'assurent des forces par les hautes cotisations et les œuvres multiples dites de "mutualité", loin de perdre en audace et en constance dans la lutte, elles deviennent plus capables de la soutenir comme de l'engager.

En veut-on des preuves? Les voici en quelques chiffres tirés de la statistique des grèves et lock-out qui ont eu lieu en Allemagne en l'année 1906.

Si l'on compare entre elles les seize années 1890-1906, on voit que c'est en 1906 qu'a été atteint le plus haut chiffre de grèves (3.480, soit 1.157 de plus qu'en 1905 et 1.855 de plus qu'en 1904).

Le nombre des grévistes de 1906 serait aussi le plus élevé, n'était qu'en 1905, la grève générale des mineurs, à laquelle participèrent 216.000 ouvriers, avait forcé le chiffre. Néanmoins, 1906 dépasse, à ce point de vue, toutes les autres années et n'est inférieure à 1905 que de 191.122.

On dit que l'organisation des syndicats d'outre-Rhin amortit leur combativité. Voyons un peu.

Dans les seize années 1890-1906, on a compté 14.922 grèves ou lock-out. Sur ce total, presque la moitié (7.428, soit 49,8 %) sont imputables aux seules trois dernières années 1904-1906, et un peu moins du quart (3.480, ou 23,3 %) à la seule dernière année 1906.

Regardons du côté des munitions.

Voici la liste, par année, des sommes dépensées pour le soutien des grèves. Il faut y comprendre non seulement les secours servis directement aux grévistes, mais les autres frais que la grève peut entraîner, par exemple le rapatriement des ouvriers du dehors appelés par les patrons comme "briseurs de grève" et qu'on a persuadés de repartir. Ces derniers frais sont parfois considérables.

Les sommes sont données en marks. Le mark valant exactement 1 fr. 25, il suffit pour les traduire en francs, de les augmenter d'un quart.

1890-91	2.094.922 mk.
1892	84.638
1893	172.001
1894	354.297
1895	424.231
1896	3.042.950
1897	1.257.298
1898	1.345.302
1899	2.627.119
1900	2.936.030
1901	2.515.888
1902	2.237.504
1903	5.080.984
1904	5.551.314
1905	10.933.721
1906	13.297.862

Il est à remarquer que, sur les 53.956.061 marks qui ont été ainsi dépensés pour les seize années, 42.259.256, soit 78 %, sortaient de la caisse des organisations en grève, autrement dit de la Fédération syndicale à laquelle appartenaient les grévistes.

Mais ce chiffre brut ne donne pas une idée du progrès accompli : il faut, pour s'en rendre compte, voir que, dans les huit années 1891-1898, la part versée par les organisations touchées par la grève n'était en moyenne que de 43,12 %, tandis que dans les huit années suivantes 1899-1906, elle s'est montée à 89,50 %.

De plus en plus l'organisation fédérale se rend capable de subvenir aux besoins de la bataille sans épuiser, par un appel trop fort à la solidarité ouvrière, la caisse des autres fédérations.

Cela sert donc à quelque chose de cotiser?

A L'EXTÉRIEUR

LES SYNDICATS BELGES

Le 9^e Congrès des syndicats socialistes et indépendants de Belgique s'est réuni dans la grande salle des Fêtes de la Maison du Peuple de Molenbeck-Saint-Jean, le 25 décembre, sous la présidence du compagnon Camille Huysmans, assisté des citoyens Bergmans et Boeck.

Ce Congrès comptait 176 délégués représentant les groupes affiliés à la Commission syndicale et 37 délégués représentant les groupes non affiliés.

Le rapport a constaté que 70.000 travailleurs étaient affiliés à la Commission syndicale. C'est une énorme proportion, mais elle n'est cependant pas l'image réelle de l'organisation professionnelle en Belgique, puisque sur les 50.000 mineurs syndiqués, 10.000 seulement sont affiliés à la Commission syndicale.

Sur la proposition du citoyen Vandervelde, il a été désigné une commission spéciale chargée de se mettre en rapport avec la Fédération nationale des mineurs pour obtenir l'adhésion de ses 50.000 membres.

Dans un prochain numéro le *Socialisme* publiera un compte rendu de cet important Congrès.

UNE BELLE VICTOIRE EN SUÈDE

Des élections complémentaires à la deuxième chambre du Reichstag ont eu lieu dernièrement. Les socialistes ont remporté deux superbes victoires.

Dans le 5^e arrondissement de Stockholm, notre camarade K. Tengdhal a battu complètement son adversaire antisocialiste, et Göteborg Lindblad, rédacteur du *Ny Tyd* (Temps nouveaux), bat tout à la fois radicaux et conservateurs. Il a réuni 3.960 voix sur son nom. En 1905 il n'en avait eu que 1200.

C'est un progrès magnifique!

LES CHARPENTIERS D'ALLEMAGNE

Le premier semestre de la présente année s'est clos, pour la Fédération des Charpentiers d'Allemagne, avec un effectif de 55.874 adhérents et une encaisse de 1.083.971 marks et 57 pfennigs, soit 1.354.964 fr. 46. Une année auparavant, le nombre des cotisants était de 50.811, et l'exercice s'élevait à 834.820 m. 57 pf., et au 30 juin 1903, on avait enregistré 20.579 membres et 395.178 m. 71 pf. Rarement une organisation ouvrière, dans n'importe quel pays, a réalisé des progrès aussi rapides.

Pendant le deuxième trimestre de la présente année, la Fédération a déboursé 458.396 fr. 55 en secours de grève, 2.331 fr. 06 en secours de lock-out, 36.620 fr. 65 en frais de chômage. C'est, en Allemagne, la première organisation du Bâtiment qui ait institué le secours de chômage; cette création n'est du reste vieille que d'une année.

VICTOIRE SOCIALISTE

Le scrutin de ballottage pour les élections du Conseil administratif de la ville de Berne a donné les résultats suivants :

Sont élus : les deux candidats socialistes, Muller, par 3.324 voix, Zraggen, par 2.722 voix.

Le candidat des dissidents, M. Anliker, a obtenu 1.200 voix.

DOUCE VENGEANCE.

Un de nos amis de Serbie nous communique l'amusant récit d'une désagréable aventure advenue à un certain Gondoff, poète qui avait jugé très poétique de ridiculiser en vers les socialistes.

de Seguédine. A l'heure de son dîner, notre Poète s'en va au restaurant. Hélas ! aucun garçon ne veut le servir et on lui conseille à l'oreille d'aller ailleurs. Notre homme va au café noyer son chagrin... et son appétit. Les garçons ne consentent même pas à lui donner un verre d'eau. De désespoir, Gondoff émigre à Grand-Waragédine et s'installe à l'hôtel, où le garçon s'excuse poliment de ne pouvoir le servir ! Bref notre homme dut faire de plates excuses par écrit aux socialistes de Seguédine. Notre correspondant ne nous dit pas s'il les fit en vers.



Lâchons le Parti, gardons la galette !

On lit dans le *Petit Var* l'article suivant, qui nous a paru mériter d'être reproduit :

On sait que trois députés, MM. Devèze, Pastre et Fournier, tous trois du Gard, ont décidé, par un accord touchant, de se refuser à verser la cotisation qui leur est imposée sur l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Pour justifier leur acte d'insubordination lucrative, ils disent sans rire la plus hilarante comme la plus imbécile des calembredaines. C'est par un excès de dignité, assurent-ils, qu'ils ne veulent pas se priver de quelques centaines de francs qui, versées au parti, ruineraient son indépendance. Pour sauvegarder l'indépendance du parti, ils refusent de se soumettre à ce parti, et ils consentent à l'abandonner plutôt que d'abandonner une faible part de cette augmentation qu'à la Chambre ils avaient refusée ! Comprenez qui voudra.

Personne ne désire que les députés soient les caissiers du parti. Ils ne le furent jamais, mais ce fut souvent le parti qui fut le caissier de ses élus. MM. Devèze, Pastre et Fournier ne le nieront pas. Ce qui fait la beauté des élections socialistes, c'est que toujours ce sont des élections sincères, où la force des convictions l'emporte sur le pouvoir corrompeur de l'or. L'instituteur libre Devèze, le maréchal-ferrant Fournier, le vétérinaire Pastre ont eu à lutter, eux prolétaires sans ressources, contre de puissants adversaires qui pouvaient répandre, si les consciences républicaines pouvaient s'acheter, tout l'argent nécessaire à ce honteux marché. S'ils l'ont emporté, c'est que, dans leurs tournées à travers leurs vastes circonscriptions, ils ont trouvé des camarades qui, pour assurer leur triomphe, ne marchandaient ni leurs peines, ni leurs efforts, ni leurs veillées, et qui même parfois consentaient à d'autres sacrifices.

Ces députés ont donc contracté une dette formidable vis-à-vis de leurs électeurs, qui leur ont prodigué un dévouement qui n'a pas de prix ! C'est le parti qui a été leur caissier. Ont-ils perdu pour cela leur indépendance ? Oh ! que non ! La preuve en est qu'ils trahissent leurs créanciers plutôt que de s'acquitter d'une faible part de la dette qu'ils ont contractée vis-à-vis d'eux, de se priver en faveur du parti qui les a choisis d'une minime partie de cette augmentation que naguère ils critiquaient : il est vrai qu'ils ne sont plus, maintenant, de cet avis. Ils jugeaient, il y a quelques mois, qu'un député pouvait se suffire avec 25 francs, mais, à cette heure, ils déclarent que 41 francs sont indispensables pour pouvoir végéter.

Ah ! pauvres paysans des montagnes cévenoles, viticulteurs et ouvriers de Nîmes, vos élus, ceux avec lesquels vous partagez votre plat de châtaignes et votre pichet de piquette quand ils venaient, parmi vous, vous entretenir d'une société meilleure de justice et d'égalité ; réjouissez-vous ! L'ancien maréchal, le vétérinaire de chef-lieu de canton, le bon professeur, vos trois anciens camarades de lutttes et de misères, ont enfin trouvé et résolu la question sociale. Malheureusement c'est à leur seul profit ; et pour leur assurer le bien-être qu'ils jugent indispensable, la vie à 41 francs par jour, il vous faudra un peu plus serrer le ventre et travailler davantage afin de fournir au fisc les cinq millions et demi que vous coûte l'augmentation parlementaire.

Et ne protestez pas. Sinon, Devèze, Pastre et Fournier vous traiteront de démagogues.

L'arriviste, s'écrie le trio, peut se faire socialiste. C'est ce qui explique comment naquirent les convictions des trois compagnons : Ils étaient arrivistes. Arrivés, ils les ont vendues pour une rente de 41 francs par jour.

La Presse socialiste

A propos des récents incidents à l'intérieur du Parti, Jean Lorris, dans le *Progrès du Loir-et-Cher*, écrit :

MM. Pastre, Fournier et Devèze ont refusé de payer leurs cotisations. Deux de ces messieurs étaient d'ailleurs déjà sortis du Parti en votant le budget. Bon voyage ! Nous avons besoin de députés qui servent le Parti et non de députés qui s'en servent.

Ces députés ont été élus, il ne faut pas l'oublier, grâce aux sacrifices pécuniers des militants travailleurs. Aujourd'hui, ils refusent leur obole au Parti qui les a faits ce qu'ils sont. Le geste n'est pas très beau.

De l'*Echo des Travailleurs* de la Vienne, sous la signature de Georges Sebire :

« Qu'est-ce que le capital ? » disait un jour le sénateur Chesnelong, et incontinent, sans barguigner, il ajoutait : « Le capital est un travail accumulé ».

Et le sénateur Chesnelong avait raison, le capital n'est que du travail accumulé. Mais l'orateur ne voulut ou ne sut pas être plus catégorique ou simplement conséquent, il eut peur d'en dire trop long.

Il appartenait à l'un des enfants terribles de la bourgeoisie de compléter le discours et de le mettre au point, j'ai cité Drumont, « Oui, expliquait celui-ci, le capital est du travail accumulé... par ceux qui ne travaillent pas... le capital est du travail de ceux qui ne possèdent aucun capital ».

Comme on le voit, il est impossible de dire plus et mieux, il n'est nullement besoin d'essayer autrement de réfuter l'affirmation bourgeoise que le travail seul donne le droit d'acquiescer et de devenir propriétaire, puisque la bourgeoisie se charge de se donner à elle-même le plus implacable des démentis.

Le capital est du travail accumulé, c'est entendu ; c'est aussi si l'on veut du travail monnayé ; mais comment des gens qui ne travaillent pas, peuvent-ils s'emparer de ce travail monnayé, qui est, de toute évidence, à ceux qui l'ont produit ?

En vertu de leur droit de propriétaire.

Je retiens une partie de votre labeur, peut dire l'usinier à son ouvrier, parce que je suis propriétaire ; et je suis propriétaire grâce aux retenues que dans le passé j'ai pratiquées sur votre travail.

C'est dire, en d'autres termes :

J'ai acquis le droit de vous voler à perpétuité, en vertu des vols que j'ai commis antérieurement.

Du Docteur Riu, dans le *Progrès du Loiret*, au sujet de la Franc-Maçonnerie :

Et si les Loges ne sont pas encore complètement désertées, c'est qu'à leur tête ou sur les colonnes dominent les détenteurs du Pouvoir, les élus qui distribuent la manne gouvernementale sous forme d'avancement aux fonctionnaires, de décorations aux industriels fraudeurs ou aux amateurs de hochets, tous ensemble servant de marchepied aux ambitions sans borne des fruits secs et véreux de toutes les carrières.

Les Loges sont loin d'être des associations démocratiques : les droits d'affiliation et les cotisations annuelles sont trop élevés pour être accessibles à ceux qui ne vivent que de leur travail. En outre il y a là aussi une hiérarchie surannée. Le vulgaire ne dépasse pas le grade de Maître. Les Rose-Croix, etc., grands pontifes de la Franc-Maçonnerie, sont des grades supérieurs qu'on ne confère pas aux simples francs-maçons.

Pour nous, c'est une institution surannée qui ira rejoindre celle que nous avons analysée plus haut.

Nous ne demandons pas qu'on exclue les francs-maçons du Parti socialiste. Mais, les revendications populaires, les plaies sociales, les souffrances des travailleurs qui pourraient un jour provoquer des cris de colère, ne peuvent être fructueusement étudiées, elles ne peuvent recevoir une solution que dans les groupements populaires, comités ouvriers ou syndicats.

Si les socialistes francs-maçons veulent que la République ne soit pas une fiction, s'ils veulent anéantir la misère après avoir détruit le dogme, qu'ils apportent leurs lumières dans nos groupes et qu'ils ne restent plus terrés dans les Loges.



A nos Lecteurs

Nous prions instamment tous ceux qui s'intéressent au « Socialisme » de vouloir bien passer par l'abonnement, étant donné l'impossibilité qu'il y a pour nous — présentement, du moins — d'étendre — même dans Paris — la vente au numéro.

Bibliographie

The Socialist annual for 1908, edited by TH. ROTHSTEIN. Londres. XX^e Century press. — L'almanach pour 1908, publié sous la direction de notre camarade Rothstein, de la « Social-démocratique fédération d'Angleterre », est plus intéressant encore que celui de 1907.

Outre un calendrier relatant les éphémérides socialistes, outre des articles de Fred Knee (*Le mouvement socialiste en Grande-Bretagne*), Geo-N. Barne (*Les retraites ouvrières*), J.-M. Parikh (*La situation dans l'Inde*), il fournit les renseignements statistiques les plus précieux sur le capitalisme et ses effets dans le Royaume-Uni et ailleurs. Mentionnons entre autres chapitres : *Capitalisme et spoliation*, *Le capitalisme et la famille*, *Le capitalisme et le foyer domestique*, *Le chômage*, *Le militarisme*, *La folie*, *Les suicides*, etc.

Si nous extrayons d'un article où Th. Rothstein passe en revue le *Socialisme par le monde* en 1907 le passage suivant concernant la France, ce n'est pas pour opposer entre eux des camarades ; mais, au lendemain d'un Congrès international comme celui de Stuttgart, il est bon de connaître l'opinion des socialistes de l'étranger sur les problèmes qui nous occupent à l'heure qu'il est. Voici ce qu'écrivait Rothstein :

En France non plus la situation n'est pas absolument satisfaisante. Le millerandisme et le jaurésisme du passé exercent toujours leur effet funeste sous la forme d'un opportunisme ministériel et bourgeois, d'une part, qui désorganise le Parti unifié et, d'autre part, d'un syndicalisme antiparlementaire, qui remplit les cerveaux du prolétariat d'utopies vides et en partie réactionnaires. A ces deux influences est venue récemment s'ajouter la propagande d'antimilitarisme et d'antipatriotisme, qui a substitué ces deux mots d'ordre aux idées essentielles du socialisme et fait, par là, un tort infini au Parti. Malheureusement, ni Jaurès, ni Vaillant n'ont montré assez de fermeté à combattre cette pernicieuse agitation, et Guesdè et Lafargue restent, comme auparavant, les seuls obstinés à sauvegarder les idées intégrales du socialisme.

Malgré tout, c'est un fait indéniable que, toute disloquée et en partie démoralisée qu'est la section française de l'Internationale, elle représente toujours, au milieu de la faillite du radicalisme français dont le signal a été donné par l'administration de Clémenceau, la seule force progressive et vivante en France, comme on l'a vu à propos de l'affaire du Maroc, et comme on le verra sans doute prochainement à propos d'autre chose.

Si quelqu'un de nos camarades, sachant lire l'anglais, voulait se procurer cet utile recueil de renseignements, l'adresse de la maison de publication est 37 A, Clerkenwell Green, London E.-C. — Le prix, franco par la poste, est de 4 1/2 pence, soit 50 centimes.

* *

Le Radium, par A. BERGET. En vente à la Librairie Universelle, 33, rue de Provence, Paris. **Prix : 2 francs.**

On sait quels bouleversements la découverte du radium et des radiations a amenés dans la science. Pas de jours où, grâce à elle, on ne découvre quelques nouveaux horizons aux perspectives infinies. Les savants dans les laboratoires, les docteurs dans les cliniques étudient, approfondissent le phénomène nouveau, et l'on peut déjà prévoir quelques-unes des conséquences heureuses qui en découleront pour le progrès et la science. La découverte du radium ne peut être comparée qu'à celle de l'Electricité, et il semble bien même qu'elle la dépassera en importance.

M. A. Berget, le savant professeur de la Sorbonne, en écrivant son ouvrage *Le Radium et les nouvelles radiations*, a voulu faire un exposé de l'état de la question, clair, précis et pouvant être compris du grand public, de celui qui n'a pas le temps d'être un technicien et qui cependant veut savoir. Il y a parfaitement réussi, puisque son ouvrage a très rapidement atteint le très joli tirage de 50.000 exemplaires. Nous ne

pouvons donner ici un aperçu des chapitres où sont tour à tour étudiés le radium, ses propriétés, la radio-activité, les rayons X, les rayons N, etc., etc.; disons seulement que la lecture des 170 pages est agréable et facile. Le livre est en outre élégamment édité et contient de forts beaux portraits de tous les savants qui ont été mêlés à la découverte et à son étude jusqu'à ce jour.

Ch. D.



PRINCIPAUX DÉPÔTS DE VENTE DU "SOCIALISME"

Les dépositaires désignés par les militants reçoivent le « Socialisme » à raison de 0 fr. 70 les dix exemplaires (franco de port; invendus non repris; règlement mensuel).

Voici actuellement la liste de ces dépositaires — laquelle ne comprend pas les ventes, déjà nombreuses, organisées dans les groupes du Parti :

AUBE.	— MAISON DU PEUPLE, Troyes.
»	— DOUHÉRIC, 11, rue de Lisle, Romilly.
DOUBS	— M ^{me} PARIZOT, Audaincourt.
GARD.	— VALAT, 159, Grand'Rue, Alais.
HÉRAULT.	— CAHUZAC, 74, av. Gambetta, Béziers.
»	— HACHACQ, 34, rue de la Révolution, Cette.
ISÈRE.	— Droit du Peuple, 7, rue de la Fédération, Grenoble.
»	— GAUTHIER, dépôt de journaux, Lanecy.

NORD.	— PRÉVOST, rue Faidherbe, Le Cateau.
»	— BOUVRY, librairie, Fresnes.
»	— FRANCHOMME, 12, rue Saint-Nicolas, Lille.
»	— LELEU, rue du Viel-Dieu, Comines.
»	— DELÉPAUT, 75, rue de Lille, Valenciennes.
»	— RAMON, 239, rue des Longues-Haies, Roubaix.
»	— LEGRAND, Beauvais-en-Cambrésis.
»	— DAUTENCOURT, 109, rue Pasteur, Somain.

SEINE-INFÉRIEURE. — MÉVREL, 52, rue Voltaire, Le Havre.

VENDÉE. — MORISSET, librairie, Maillezais.

VOSGES. — CH. ARNOULT, 7, rue des Petites Boucheries, Épinal.
— BLAISON, dépôt de journaux, Remiremont.

PARIS. — KIOSQUE 278, place Saint-Michel.
— LIBRAIRIE, 3, boulevard de Port-Royal.
— — 73, rue Claude-Bernard.
— KIOSQUE, boul. Saint-Michel.
— KIOSQUE 210, 1, pl. de la République.
— — 115, rue Ordener.
— — 199, boul. Magenta, 1.

BELGIQUE. — Le Peuple, 35, rue des Sables, Bruxelles.

SUISSE. — Le Peuple 3, rue de Carouge, Genève.

ETATS-UNIS. — Post-Office box, 1040, Seattle Washington.

Le « Socialisme » est également en vente dans les bibliothèques des gares de chemin de fer de tous les réseaux et dans celles des stations du métropolitain.



Le Gérant : MERCY.

Composé par un groupe d'ouvriers syndiqués.

PARIS. Imprimerie J.-E. WATELET AINÉ
69, Avenue d'Orléans.



LE SOCIALISME

JOURNAL-REVUE HEBDOMADAIRE

Directeur : **JULES GUESDE**

Conseil de Rédaction :

MARIUS-ANDRÉ, BRACKE, DELORY, FORTIN, Angèle ROUSSEL

Principaux Collaborateurs :

Ch. DE SEVILLE (Ch. BARBIER), Agrégé de l'Université; BEDOUCÉ, Député de la Haute-Garonne; BETOULLE, Député de la Haute-Vienne; BEUCHARD; Ch. BRUNELLIÈRE; C. BONNIER; D^r Pierre BONNIER; René CABANNES; Marcel CACHIN; A. CAMBIER; Vincent CARLIER, Député des Bouches-du-Rhône; COMPÈRE-MOREL, Maire de Breteuil; Paul CONSTANS, Député de l'Allier; CORGERON, Secrétaire de la Fédération de l'Aube; DRÉAN-CHAPEL; DUC-QUERCY; H. DURRE, Député du Nord; Charles DUMAS; Paul FAURE, Secrétaire de la Fédération de la Dordogne; Ferdinand FAURE, Secrétaire de la Fédération de la Loire; FERRAND, Secrétaire de la Fédération du Pas-de-Calais; FOURMENT, Secrétaire de la Fédération du Var; E. GAILLARD; Henri GHESQUIÈRE, Député du Nord; Paul GRADOS; D^r GREFFIER; Henri LEFEBVRE, Secrétaire du Syndicat textile de Roubaix; L. MAFFERT; J. MANALT, Secrétaire de la Fédération des Pyrénées-Orientales; Valentin MAURIN; MAUSSA; MAZOYER; P. MELGRANI; P. MELIN, Député du Nord; MISTRAL; D^r MUSY; Pierre MYRENS; Henry NIVET; P. NORANGE; Léon OSMIN; PARVY; H. PÉROT, Secrétaire de la Fédération de la Marne; PÉDRON; HENRI DE LA PORTE, Secrétaire de la Fédération des Deux-Sèvres; Charles RAPPOPORT; Victor RENARD, Secrétaire de la Fédération Nationale textile; E. ROGNON, Conseiller municipal de Lyon; Lucien ROLAND; Hubert ROUGER; SULLIER; E. VANDORME, Conseiller d'arrondissement; Ch. VÉRECQUE; Capitaines X et Y.

LE SOCIALISME

JOURNAL-REVUE HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION & RÉDACTION : 9, rue Joubert (Paris IX^e)

Tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 5 à 7 heures

Paraît le Samedi — **HUIT PAGES**

Le Numéro : 0 fr. 10 (France) -- 0 fr. 15 (Etranger)

ABONNEMENTS } FRANCE . . Trois mois : 1.25; Six mois : 2.50; Un an : 5 fr.
ETRANGER. Trois mois : 1.75; Six mois : 3.50; Un an : 7 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Le soussigné.....

demeurant rue..... N°.....

à..... Département de.....

déclare souscrire à un abonnement de.....

au **Socialisme** à dater du.....

Ci-joint le montant de cet abonnement, soit.....fr.....

le.....190

SIGNATURE

Détacher ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur-délégué du *Socialisme*, 9, rue Joubert, Paris (9^e), avec un mandat ou bon de poste.